

Résidence autonomie "Bôle Eden"

La Résidence autonomie « Bôle Eden » dispose de 73 appartements de type 1 et 2. Elle accueille, dans un écrin de verdure au bord de la forêt d'Escoublac, des personnes valides et autonomes de plus de 60 ans.

Cet établissement, non médicalisé, est un lieu de vie animé où chacun de nos résidents peut préserver son indépendance et son intimité dans un cadre sécurisé.

Bôle Eden dispose d'un système d'appel dans chaque appartement et offre différents services : veille de nuit, restauration, blanchisserie, animations, sorties... Pour le ménage et les soins, les résidents peuvent avoir recours, à des services de proximité.



L'établissement est conventionné pour permettre à ses locataires de percevoir l'Allocation personnalisée au Logement (A.P.L.).

Pour déposer une demande d'admission et visiter l'établissement